

Newsletter Commerce Lyon 7 Rive Gauche - JUIN 2022

[Lyon7 Rive Gauche <communication@lyon7rivegauche.com>](mailto:communication@lyon7rivegauche.com)

ven. 24/06/2022 11:12

À : accueil <accueil@lyon7rivegauche.com>;



Newsletter Commerce du 7^e

LYON 7 RIVE
GAUCHE

[Voir ce courriel dans votre navigateur](#)

**Communiquez auprès des habitants et usagers du
7^e arrondissement avec l'édition 2023 du Guide
du Commerce de Lyon 7^e**

Le Guide du Commerce de Lyon 7^e est une publication gratuite éditée chaque année à **30 000 exemplaires** qui permet d'illustrer **la diversité** commerciale, artisanale et culturelle de l'arrondissement en facilitant la vie des habitants, usagers, salariés, étudiants et curieux du territoire.



Cette quinzième édition qui sortira en **décembre 2022** est l'occasion pour vous, commerçant ou artisan, de promouvoir et de **faire connaître votre activité** pour un prix modique en souscrivant à un encart publicitaire visible tout au long de l'année (différents formats d'encarts sont disponibles : 1/3 de page, 1/2 page, 1 page entière, ...).

Dans ce guide, on retrouve **un annuaire actualisé chaque année** qui regroupe les commerçants et artisans de Lyon 7^e, agrémenté de **parcours thématiques** qui permettent de découvrir les commerces.

Il recense les **informations utiles et pratiques liées à l'arrondissement** : événements prévus, lieux culturels, modes de déplacement, histoire et économie du territoire.

Pour télécharger le bon de commande, cliquez sur [ce lien](#).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 04 72 73 11 76 ou accueil@lyon7rivegauche.com.

**Plaquette de services pour les commerçants et
artisans du 7^e**

L'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche a actualisé sa « **plaquette de services pour les commerçants** ».

Elle est destinée aux porteurs de projet et des nouveaux commerces du 7^e. Cette plaquette référence les **différents contacts et services de nos partenaires privés et publics**.

En complément, vous pouvez aussi trouver la plaquette de promotion du territoire à partir de ce lien : [plaquette de promotion du territoire](#).



Grâce aux différents partenariats développés par Lyon 7 Rive Gauche, vous pouvez bénéficier de solutions et/ou avantages qui vous accompagneront dans la réalisation de vos projets qu'ils soient d'ordre bancaire, de fourniture d'énergie, de comptabilité, de solutions numériques...

Enfin, la plaquette vous présente également vos différents interlocuteurs publics avec lesquels vous êtes susceptibles d'interagir : [Ville de Lyon](#), [Métropole de Lyon](#), [CCI Lyon Métropole](#) ou [Chambre de Métiers et d'Artisanat du Rhône](#).

Vous pouvez télécharger la plaquette de services en cliquant [ici](#).

Expérimentation du dispositif Angéla sur le 7^e

La [Mairie du 7^e](#) arrondissement lance une **expérimentation du dispositif Angela pour lutter contre le harcèlement de rue dans le 7^e arrondissement**. Ce dispositif, qui engage la mairie, la force publique, les commerçantes et commerçants, les artisanes et artisans, se propose de créer un réseau de lieux sûrs partout sur le territoire de notre arrondissement. Le dispositif

lutte contre le harcèlement de rue, en proposant un refuge, dans les commerces, à toute personne qui se sent importunée ou en danger dans la rue.

Plus de détails :

8 jeunes femmes sur 10 ont peur de sortir seules le soir. La plupart des femmes ont déjà été harcelées ou suivies dans la rue et les transports en commun. Si le harcèlement de rue touche particulièrement les femmes, il peut toucher tout le monde. Depuis la loi du 3 août 2018, le harcèlement de rue est réprimé par l'outrage sexiste et par une amende pouvant aller de 90 à 750 euros. « Demandez Angela », c'est :

1. Créer un réseau de lieux sûrs (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces...) partout sur le territoire de notre arrondissement , pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue,
2. Si une personne ne se sent pas en sécurité, se sent harcelée, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires – identifié grâce au sticker sur sa vitrine – et demander « Angela »

Pour découvrir la charte d'engagement : [lien vers la Charte d'engagement](#)

Pour devenir partenaire du dispositif : nous vous invitons à remplir [le formulaire en ligne](#).



Pour plus d'information, la Mairie du 7^e organise **deux réunions d'information au sujet de ce dispositif Angela** à choisir en fonction de vos disponibilités : **lundi 27 juin à 10h ou mercredi 29 juin à 20h** à la Mairie du 7^e - 16 place Jean Macé.

Vous pouvez également contacter le Cabinet du Maire du 7^e arrondissement Mairie7.cabinet@mairie-lyon.fr avec "Angela" dans l'objet du message.

Lyon 7 Rive Gauche soutient activement ce dispositif et la démarche de la Mairie du 7^e arrondissement.

Commerçants, artisans du 7^e bénéficiez de 30 € de réduction avec Énergie d'Ici

Energie d'ici c'est un fournisseur d'énergie, implanté à Lyon 7^e depuis 2017, qui rassemble des producteurs locaux d'électricité qui vendent en direct de l'électricité renouvelable, produite localement à un prix compétitif aux professionnels et particuliers.



Grâce au partenariat conclu entre Lyon 7 Rive Gauche et Energie d'Ici, les commerçants, artisans et indépendants du 7^e peuvent bénéficier d'une **réduction de 30 euros par an** sur leur facture d'électricité sur simple demande.

Pourquoi choisir Energie d'ici comme fournisseur d'électricité ?

- 100 % local : Un lien direct avec les producteurs d'hydroélectricité.
- 100% vert : Les producteurs Energie d'ici utilisent l'eau des rivières françaises pour produire de l'électricité 100% renouvelable.
- Sans engagement : Vous pouvez changer à tout instant de fournisseur d'électricité.
- Aucun risque : Aucun changement d'installation, ni de compteur. Votre énergie est toujours acheminée par le gestionnaire de réseau de distribution Enedis (ex-ERDF).

Pour plus de renseignements :

Energie d'Ici : 5 place Raspail 69007 Lyon / 04 28 29 55 11 / contact@energiedici.fr

Newsletter Commerce de la Ville de Lyon

La Direction Economie Commerce Artisanat (DECA) de la Ville de Lyon publie environ tous les mois une newsletter à destination des commerçants et artisans de la ville de Lyon sur différents sujets qui concernent le commerce : événements, démarches administratives, dispositifs d'aides, terrasses, consignes...



Vous pouvez retrouver ces newsletters sur le site Internet de Lyon 7 Rive Gauche : <https://lyon7rivegauche.com/>

Cliquez sur [ce lien](#) pour consulter la dernière newsletter de la DECA.

Vous pouvez également vous abonner à la newsletter via ce lien : <https://www.lyon.fr/economie/commerces/newsletter-commerce-et-artisanat>

Le Plan de Mobilité de Lyon 7^e

L'article 20 de la loi de financement de la sécurité sociale, de 2009 a rendu obligatoire l'indemnisation des



frais de transports des salariés pour les trajets entre le domicile et le lieu de travail.

Ainsi, les frais d'abonnement aux transports collectifs ou aux services publics de location de vélos, souscrits par les salariés pour leurs déplacements entre le domicile et le lieu de travail, sont **pris en charge à hauteur de 50% par l'employé.**

Lyon 7 Rive Gauche a dans ce cadre développé [le Plan de Mobilité](#) de Lyon 7e avec un **pack de mobilité** adapté aux problématiques des commerçants, artisans du 7e arrondissement et de leurs salariés.

Le Plan de mobilité de Lyon 7^e permet aux commerçants, artisans, professions libérales et entreprises du territoire de bénéficier d'un abonnement de transports en commun à **un tarif préférentiel (10% de réduction environ).**

Au 1^{er} janvier 2022, le coût de l'abonnement mensuel «City Pass PDE» était de : **61,40 €** au lieu de 66,40 € pour un City Pass « classique » par prélèvement automatique

- participation SYTRAL : **5 €** (en déduction directe du montant de l'abonnement)
- coût pour l'entreprise : **30,70 € par mois, par salarié**
- coût pour le salarié : **30,70 € par mois**

La participation entreprise de 30,70 € TTC est taxée à 10 % soit un coût réel pour votre entreprise de **27,91 € par salarié**. Le mois d'août est gratuit, de plus, il n'y a pas de charges patronales à supporter. Les frais de fonctionnement, d'information et de gestion du dispositif sont assurés gratuitement par Lyon 7 Rive Gauche.

N'hésitez pas à contacter **M. Dorian Charrel** au 04 72 73 11 76 ou sur dcharrel@lyon7rivegauche.com.



Notre adresse postale est :

Palais de la Mutualité - 1 bis place Antonin Jutard 69003 Lyon

T. 04 72 73 11 76

accueil@lyon7rivegauche.com

Vous souhaitez modifier la façon dont vous recevez ces e-mails ? Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou vous [désabonner de cette liste](#) .

This email was sent to accueil@lyon7rivegauche.com
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
mcv · Palais de la Mutualité · 1 bis place Antonin Jutard · LYON (69) 69007 · France

